Muret (31) : des artifices distribués depuis une Mercedes devant un lycée, trois gendarmes blessés ; trois mineurs déférés

14/11/2026 à 14h44



Trois gendarmes ont été blessés jeudi 12 novembre à Muret (Haute-Garonne), lors de violences survenues devant le lycée Charles-de-Gaulle. Selon les éléments communiqués par le parquet de Toulouse, des artifices ont circulé entre plusieurs participants après l’ouverture du coffre d’une Mercedes. Trois adolescents, tous mineurs, ont été déférés vendredi 13 novembre.

Une Mercedes, des chandelles romaines et des tirs contre les militaires

Une trentaine de personnes s’étaient rassemblées à proximité de l’établissement dans le cadre des blocages lycéens. L’attroupement, d’abord calme, s’est tendu lorsque certains participants ont utilisé des engins pyrotechniques, notamment des « chandelles romaines », en direction des gendarmes venus

sécuriser les abords.

D’après *La Dépêche du Midi*, trois adolescents auraient ouvert le coffre d’une Mercedes avant de faire circuler des artifices entre les personnes présentes. Des tirs ont ensuite visé les forces de l’ordre. Trois gendarmes ont été blessés ; la nature précise de leurs blessures n’est pas détaillée dans les informations rendues publiques.

Deux vidéos exploitées par les enquêteurs

Un premier adolescent, soupçonné d’avoir tiré des artifices en direction des militaires, a été interpellé sur place puis placé en garde à vue. Selon le parquet cité par le quotidien régional, des engins pyrotechniques comparables à ceux utilisés durant les faits ont été retrouvés dans son véhicule. Deux vidéos prises en des lieux distincts montreraient ce suspect effectuant des tirs ; sur l’une, un autre individu apparaît cagoulé.

Les investigations de la brigade de recherches de Muret ont conduit à mettre en cause deux autres adolescents. Des chandelles romaines ont également été découvertes lors d’une perquisition au domicile de l’un d’eux. Les trois mineurs ont été déférés le 13 novembre au parquet de Toulouse en vue d’une présentation à un juge des enfants. **Ils sont à ce stade mis en cause, et non condamnés.**

Ces faits interviennent dans un contexte plus large de blocages et de violences devant plusieurs lycées de Haute-Garonne. Le 12 novembre, la préfecture et le rectorat avaient signalé des tirs de mortiers, plusieurs fermetures d’établissements et d’autres blessés. Ces bilans départementaux ne doivent pas être confondus avec les trois gendarmes blessés à Muret.

Sources : La Dépêche du Midi, 13 novembre 2026 ; La Dépêche du Midi, 12 novembre 2026 (contexte).

Photo d’illustration : gendarmes mobiles en entraînement, 2025, sans lien avec les événements de Muret. Brilaprode / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0.